



Possibilité de refuser une demande de travaux ?

Par **Persephone**, le **02/11/2015** à **14:38**

Bonjour,

Une entreprise vient de me contacter pour me dire que mon bailleur avait décidé de faire faire des travaux dans mon appartement afin de rendre les tuyaux "visibles" dans la cuisine et la salle de bain, ceci pour des questions de sécurité préventive en cas de fuite.

J'aurais aimé savoir si j'avais le droit de refuser cette intervention ?

En cherchant sur Internet, j'ai lu que certains travaux étaient jugés obligatoires et d'autres non. Mais j'ignore ce qu'il en est dans mon cas.

Merci d'avance pour votre aide.